



**Le SNESSI,**  
*Syndicat National des Entreprises de Systèmes et Solutions d'Impression,*  
et l'ensemble de ses adhérents,  
se mobilisent autour du développement durable  
et présentent la deuxième édition de leur colloque

## Initiative Développement Durable

*Impression et traitement du document  
dans une économie de développement durable'.*

### Contact presse

SC Conseil  
Sandrine Charpentier / Morgane Meyer  
Tel + 00 33 1 30 30 98 81  
Sandrine.charpentier@scconseil.fr  
Morgane.meyer@scconseil.fr  
www.scconseil.fr





## « Initiative Développement Durable 2009 »

### Introduction

#### Introduction

- Initiative Développement Durable 2009 : un syndicat mobilisé
- Entretien avec Bernard Decugis, Président du SNESSI
- Entretien avec Joël de Rosnay, grand parrain d'Initiative Développement Durable 2009
- Entretien avec Yannick Roudaut, journaliste économique

#### Le SNESSI

- Mission du syndicat : enrichir la connaissance de nos métiers et de nos marchés
- Fiche d'identité du SNESSI
- Chiffres-clés de la profession

#### Initiative Développement Durable 2009 : thèmes et enjeux

- Une deuxième édition centrée sur le document dans une économie de développement durable
- Programme de la journée
- Focus sur les intervenants

#### Document et économie du développement durable

- Le rôle des industriels de l'impression dans le développement durable
- Le rôle des utilisateurs dans une gestion durable du document
- Réinventer le traitement du document
- Et après-demain, quel rôle pour le papier ?
- Le green et la crise : 2 opportunités à concilier ?



## « Initiative Développement Durable 2009 »

### Introduction



#### Initiative développement Durable : pourquoi, comment ?

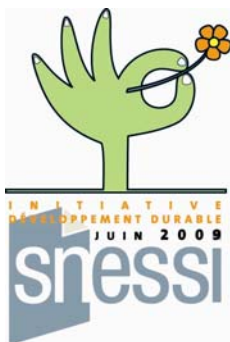
Le SNESSI, Syndicat National des Entreprises de Systèmes et de Solutions d'impression, qui rassemble la grande majorité des industriels de l'impression, organise le 18 juin 2009, la seconde édition de son Initiative Développement Durable, au Musée de l'Homme à Paris, dans le cadre du Salon de l'Environnement et des Métiers Durable (SEMD).

Cette nouvelle édition a pour thème « Impression et traitement du document dans une économie de développement durable », plus que jamais au cœur des préoccupations des professionnels, tous secteurs confondus.

Initiative Développement Durable 2<sup>ème</sup> édition a pour vocation de faire se rencontrer tous les acteurs du développement durable afin de mettre en perspective les enjeux et les dispositifs éco-responsables du monde de l'impression.

Le SNESSI est un syndicat qui a pour particularité d'être avant tout au service des entreprises en leur apportant des outils à forte valeur ajoutée sur les thèmes de l'environnement, du marketing, des ressources humaines et de la finance.

C'est dans cet esprit qu'« Initiative Développement Durable » a été créée. Elle a pour objectif de sensibiliser les principaux interlocuteurs des entreprises du SNESSI à la problématique « développement durable » et de valoriser les actions qu'entreprennent ces dernières dans ce sens, conscientes de l'importance d'une anticipation des enjeux de demain.



## Dossier de presse

Sur un après-midi, des experts du développement durable, des représentants d'organismes publics, des responsables d'associations, des porte-parole de grandes entreprises et des professionnels de l'industrie de l'impression se succéderont, échangeront et débattront autour de conférences et de tables rondes thématiques.

La journée Initiative Développement Durable accueille 350 invités, PDG des grandes entreprises, directeurs du développement, directeurs informatiques, directeurs environnement, directeurs des achats, journalistes, représentants des pouvoirs publics...

### Une journée organisée autour de 5 temps forts

- ⇒ **Table-ronde I** - Perspectives de l'impression et du traitement du document dans une nouvelle économie du développement durable.
- ⇒ **Conférence** du journaliste économique Yannick Roudaut : vers un capitalisme soutenable ?
- ⇒ **Table-ronde II** - Evolution des techniques et méthodologies pour mieux préserver l'environnement dans la gestion du document.
- ⇒ **Discours** de Joël de Rosnay, Grand Parrain, sur le rôle de papier dans la société d'aujourd'hui et de demain.
- ⇒ **Grand Prix Initiative Développement Durable** - remise de 3 trophées à des entreprises ayant une démarche de développement durable exemplaire autour de leur politique d'impression.



## Entretien avec Bernard Decugis, Président du SNESSI

### ***Pourquoi cette mobilisation des industriels de l'impression autour du développement durable ?***

« La première édition d'Initiative Développement Durable s'est tenue en 2006. A cette époque déjà, le développement durable commençait à devenir une préoccupation et notre profession avait organisé un premier événement dans l'objectif de sensibiliser nos clients et partenaires à cette vraie menace qui pèse sur nous et sur nos activités. Nous souhaitons aussi faire savoir ce que nous, industriels de l'impression, réalisons car dans la majorité de nos groupes, beaucoup d'actions ont été engagées pour adapter l'ensemble du cycle de vie des produits, de la conception à leur recyclage, afin de réduire leur empreinte environnementale. Les industriels de l'impression ont eu conscience relativement tôt de ce problème majeur et, ils ont souvent anticipé les lois et les réglementations internationales pour proposer des produits « ecofriendly ». Cette première édition avait été l'occasion de démontrer la recherche pour les industriels de l'impression d'un équilibre autour des 3 « P » : *People Planet and Profit* avec la prise en compte des dimensions environnementales, sociétales et économiques dans la conduite de leurs activités internationales.

Pour cette deuxième édition, qui prolonge trois ans après notre premier colloque, le développement durable est devenu une réalité avec laquelle nous vivons tous les jours : l'affaire de tous, comme le montre parfaitement l'excellent documentaire « Home », réalisé par Yann-Arthus Bertrand et qui témoigne de l'impact de nos civilisations sur notre environnement.

C'est donc, par la force des choses, que le développement durable est devenu aussi une préoccupation des directions d'entreprises, des directions des achats, des directions des systèmes d'information, qui commencent à nous poser des questions extrêmement précises sur l'impact environnemental des solutions que nous proposons. Ces dernières, dans le cadre de la réduction de leurs coûts et de leur impact environnemental, attendent de plus en plus souvent que nous les accompagnions dans une meilleure gestion économique mais aussi environnementale de leurs documents.



## Dossier de presse

### ***Comment vos produits s'intègrent-ils dans une politique de développement durable ?***

Les systèmes d'impression mis aujourd'hui sur le marché affichent des réductions de consommation d'énergie dans un facteur pouvant aller de 1 à 10 sur les 7 dernières années. Ils sont totalement exclus de matières toxiques et sont éco-conçus pour permettre une recyclabilité proche des 100%. Outre l'éco-conception, nos produits, associés à des solutions d'impression, sont dotés de fonctionnalités (recto-verso, N&B par défaut, fonction scan, sécurisation des impressions, gestion des files d'attente des documents...) qui permettent à chaque utilisateur d'adopter des bonnes pratiques autour de l'impression. Le recto-verso permet par exemple de réduire très simplement de 50% sa consommation de papier !

### ***Comment les entreprises assimilent-elle cette notion dans leur gestion du document ?***

Force est de constater que dans ce domaine, beaucoup d'efforts restent à faire. Tout d'abord parce que les directions générales, qui méconnaissent souvent leur budget impression, ne mesurent pas bien le gain potentiel qu'une meilleure gestion du document peut leur offrir : l'idée reçue à ce niveau est que le vert doit coûter plus cher.

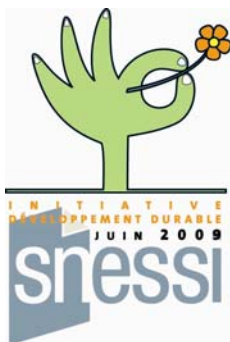
Le second frein réside dans le fait qu'il n'y a pas dans l'entreprise, ou très rarement, de responsable du document, cette responsabilité étant généralement répartie entre l'informatique, responsable des données, et les achats, responsable des matériels d'impression. On relève ainsi un manque de responsabilité unique clairement désignée dans l'entreprise, pour une gestion optimisée du document. Force est de constater aussi un manque de culture du document dans l'entreprise et l'ignorance encore trop grande des bonnes pratiques autour de l'impression, qui si elles font l'objet d'une formation adéquate, permettent d'économiser des ressources économiques et environnementales.

Enfin s'ajoute à cela la complexité d'une démarche qui consisterait à repenser les process en termes de dématérialisation du document. Car si l'on veut aller plus loin on est amené à s'intéresser au cycle du document et à rechercher des optimisations dans toutes ses étapes : création, capture, transmission, mise à jour, stockage, traitement, impression et archivage. On s'intéressera ainsi à l'analyse et à la gestion des flux de documents avec la possibilité d'externaliser ces tâches (*Document process outsourcing*), et on adaptera ses matériels en conséquence.

Pour aller encore au-delà, on analysera directement le contenu du document pour l'acheminer directement vers le process de traitement adéquat. On parle alors de Gestion Electronique du Document (GED) avec à nouveau la possibilité de l'externaliser en tout ou partie par le biais de *Business Process Outsourcing*.

L'aboutissement total de cette démarche c'est bien sûr la dématérialisation de process, où l'existence du document papier est totalement supprimée à la source (titres de transports, timbres électroniques, facture d'électricité, billetteries de spectacles accessibles via le web) à la différence de la numérisation qui capture un document déjà existant à l'état papier.





## Dossier de presse

### *La crise n'est-elle pas le bon moment pour repenser la gestion du document dans l'entreprise ?*

Dans un contexte de crise économique mondiale, nous avons voulu pour cette édition, mener une réflexion sur le document dans son ensemble, papier ou numérique et sur une gestion qui se veut plus durable. Avec une vision engagée dans ce sens de la part du top management, l'identification d'un chef de projet, une méthodologie rigoureuse d'analyse, un accompagnement adéquat, une adhésion de tous les acteurs et un suivi associé à une mesure permanente des progrès, *faire mieux, vert et moins cher* devient très vite une réalité bien concrète.

Ce qui permet, en menant une vraie réflexion sur ce thème, d'économiser jusqu'à un point sur le résultat net de l'entreprise mais aussi de minimiser significativement l'empreinte écologique de ses activités, qu'il nous est possible de mesurer pour elle dans le cadre d'indicateurs de ROI (Return on Investment – Retour sur investissement) environnemental ».





Expert des technologies avancées et des applications de la théorie des systèmes, Joël de Rosnay est le Grand Parrain de la 2<sup>ème</sup> édition d'Initiative Développement Durable. Il livre pour l'occasion sa vision de l'avenir du papier et de l'impression face à la civilisation numérique ».



Entretien avec Joël de Rosnay, Grand parrain d'Initiative Développement Durable

***A quels changements le document doit-il faire face quand on considère la conscience environnementale qui émerge aujourd'hui ?***

En plus de la conscience environnementale, il faudra des mesures et des technologies de contrôle dans les administrations et les entreprises pour maîtriser l'impression des documents. Devront s'y ajouter l'extension du recyclage du papier, le papier effaçable et l'impression à la demande.

***Comment le document papier va-t-il s'inscrire demain dans une société qui se redessine autour du tout numérique ?***

Il y aura une complémentarité entre l'impression à l'encre électronique (e-ink), en noir et en couleur, avec l'essor des e-books, (livres électroniques), les papiers « plastiques souples » utilisant des OLED (diodes organiques à émission de lumière) et le papier classique, irremplaçable et très pratique ! D'autant plus que la fabrication de ses dérivés électroniques produira plus de CO2 que celle du papier.

***Après-demain, comment les hommes communiqueront-ils ?***

Je pense que les « environnements cliquables », vont jouer un rôle croissant dans la communication au cours des 20 prochaines années. On sera capable d'interagir en temps réel avec notre environnement physique (bureaux, musées, aéroports, gares, hall d'hôtels...), doté de puces électroniques (RFID, NFC), reconnaissant les gestes, les mouvements, les visages, la parole et capables de communiquer avec nos mobiles, jouant le rôle de souris, de télécommande et de scanners. Ces applications, liées au très hauts débit et à un Internet qui prendra la forme d'un « nuage » ubiquitaire, constitueront les promesses, mais aussi les défis de la civilisation du numérique, en raison de la traçabilité des personnes et des risques d'atteinte à la vie privée.



**Yannick Roudaut, journaliste économique, expert APM, auteur de « L'Alter Entreprise » (Dunod) analyse en quoi la crise économique est un accélérateur de mutation vers une économie durable.**



**Entretien avec Yannick Roudaut, journaliste économique : vers un nouveau modèle économique...**

***Pourquoi la crise économique mondiale nous pousse-t-elle vers un nouveau modèle économique plus soutenable ?***

La crise actuelle n'est pas une simple crise économique. Elle correspond à l'éclatement de la bulle de l'endettement occidentale. C'est l'effondrement d'une économie dopée à l'hyperconsommation et au surendettement. Le modèle économique qui s'est matérialisé à partir des années 80 (consensus de Washington) repose sur l'hyperconsommation des ménages occidentaux. Pour soutenir cette accumulation de biens, l'accès au crédit a été largement favorisé. Le surplus de pouvoir d'achat que les entreprises ne pouvaient donner à leurs collaborateurs sous forme de salaires (en raison de la compétitivité des pays émergents), l'a été sous forme de crédits. Le résultat est connu : un surendettement des ménages et/ou un endettement insoutenable des Etats occidentaux. C'est la faillite d'un système qui se dessine. Nous sommes contraints au changement car nous n'aurons pas la capacité de financer les prochains plans de relance quand de nouvelles crises financières se manifesteront.

***En quoi le Développement Durable peut-il devenir le fondement d'un nouveau modèle économique ? Pourquoi doit-il être intégré à toute stratégie d'entreprise ?***

L'une des conséquences de cette situation est l'inévitable augmentation de la pression fiscale. Dès que l'horizon économique s'éclaircira, les gouvernements vont augmenter les impôts pour éponger des déficits budgétaires abyssaux. Entre les baisses de salaires dans certains secteurs et des impôts en hausse, le pouvoir d'achat des classes moyennes occidentales va encore se contracter. C'est le carburant de notre système (hyperconsommation et endettement) qui est en train de s'essouffler. Le consommateur occidental va donc devoir faire des choix et apprendre à vivre différemment.



## Dossier de presse

Il va de plus en plus s'interroger sur la priorité de ses achats : « *ai-je vraiment besoin d'une voiture neuve ? Ai-je besoin de changer ma vieille imprimante jet d'encre ?...* ». Contraint de gérer au mieux son budget, il va progressivement remettre en cause la culture du « jetable ». Le « consommer mieux », va inévitablement se développer. Une crise est toujours un accélérateur de changement des comportements. Si l'on ajoute à cette contrainte économique, le besoin croissant de redonner du sens à nos actes d'achats dans un contexte de crise écologique, il est évident que l'hyperconsommation aveugle vit ses dernières heures au profit d'une consommation plus raisonnable, plus soutenable, plus « alter ». Les conséquences de cette restructuration du panier du consommateur, occidental vers des achats plus engagés, sont immenses pour l'entreprise. Cela sous-entend de nouvelles contraintes mais aussi de formidables opportunités à saisir.

### ***Pourquoi une industrie comme l'impression devrait-elle s'engager plus dans une stratégie durable ? En quoi est-ce inéluctable ?***

Les professionnels de l'impression ont déjà accompli des progrès considérables en la matière, que ce soit sur la recyclabilité des produits, la question de l'utilisation du papier ou la qualité des encres. Certaines industries ne peuvent pas en dire autant. La profession est néanmoins condamnée à aller encore plus loin. Le Développement Durable doit devenir transversal, totalement intégré par le management dans ses réflexions et décisions stratégiques. Les pressions externes se multiplient déjà et obligent l'entreprise à anticiper cette nouvelle économie durable. Les associations de consommateurs et les ONG environnementales mettent à l'index les entreprises responsables des maux de la planète et responsables des destructions d'emplois... Parallèlement à cet engagement des ONG, certains financiers changent eux aussi d'attitude à l'égard des entreprises. L'investissement socialement responsable (ISR) bien que très minoritaire se développe en réaction à la crise financière. D'ici quelques années, la finance aura changé de visage. Elle exigera des entreprises une rentabilité verte et socialement responsable. C'est un levier de changement considérable.

Les contraintes réglementaires vont enfin se multiplier. Les gouvernements occidentaux vont tôt ou tard imposer la « relance durable » pour des raisons sociales, pour des raisons de compétitivité et de différenciation, pour des raisons politiques et aussi pour des raisons géopolitiques : en toile de fond c'est aussi notre indépendance énergétique qui est en jeu. Tous les indicateurs convergent.



## « Initiative Développement Durable 2009 »

### Chapitre 1 : Le SNESSI



#### Mission : enrichir la connaissance de nos métiers et de nos marchés

L'industrie de l'impression vit depuis quelques années une période charnière de son développement avec la convergence informatique-bureautique au cœur du circuit du document dans l'entreprise.

Traditionnellement dans l'impression et la reproduction, c'est-à-dire orientés vers des process de sortie de documents, nos métiers se sont ensuite tournés vers l'entrée des documents et donc des process de dématérialisation, et plus récemment se sont intéressés à ce qu'il advenait du document entre les deux, c'est à dire aux traitements transactionnels (workflows), mises à jour, consultations et plus généralement à tout ce qui touchait au traitement global du document dans l'entreprise.

Ce faisant, nos professions ont été confrontées à un certain nombre de phénomènes à appréhender de nouveau confirmés par les grandes tendances du marché.

#### Pour l'essentiel :

- o Croissance des services à valeurs ajoutées : 5 à 7 % du revenu service dont la majorité reste le service après-vente associé à la facturation page.
- o Préoccupation client à l'égard du « TCO » (total cost of ownership = coût total de possession).
- o Développement d'approches consulting basées sur diverses méthodologies.
- o Préoccupation envers la sécurité.
- o Réponses diverses des constructeurs à la question : le MFP (multifonction) est-il le maillon faible du système de sécurité de l'entreprise ?
- o Poursuite de l'envol de la couleur dans le bureau.
- o Extension des gammes « couleurs occasionnelles » des constructeurs.
- o Montée des solutions de traitement du document vers une offre de gestion totale du document.
- o Logiciels représentant 3 à 5 % du CA machines en 2009.
- o Globalisation des appels d'offres clients grands groupes.
- o Appels d'offres nationaux, européens, mondiaux de plus en plus fréquents.
- o Nécessité d'une offre globale pour une réponse globale.
- o Mise en place de partenariats et alliances stratégiques, pour mieux répondre tant au point ci-dessus qu'au point précédent relatif à l'ouverture de l'éventail des offres solutions.





## Dossier de presse

o Préoccupation environnementale : un critère de choix qui monte chez nos clients, en corrélation avec un grand nombre d'actions chez les constructeurs et l'adoption plus ou moins marquée par ceux-ci d'un « TCO environnemental » s'appuyant sur ces actions.

Ces tendances et leurs conséquences, le SNESSEI les examine au sein de ses **5 commissions** avec pour objectifs d'aider ses membres à mieux les anticiper et mieux les appliquer.

- **Commission Marketing et Prospective**
- **Commission Environnement**
- **Commission Finance**
- **Commission Ressources Humaines**
- **Commission Juridique**

Il est par ailleurs important que, dans l'évolution très rapide de nos professions, nous soyons en mesure de bien fédérer nos besoins, de déterminer des perspectives de développement claires pour nos entreprises et de défendre leurs intérêts vis-à-vis d'éventuelles réglementations qui pourraient se révéler pénalisantes pour la profession.

Et c'est bien également le rôle du SNESSEI, au-delà du service à ses adhérents, que d'assurer comme il convient ces missions de représentation et de dialogue.



## Fiche d'identité SNESSI (Syndicat National des Entreprises de Systèmes et Solutions d'Impression)

**Le SNESSI regroupe seize entreprises intervenant en tant que constructeurs dans les domaines de la copie, de l'impression en réseau et des solutions de gestion du document destinées aux entreprises.**

**Positionnement** : le SNESSI est un syndicat qui a pour particularité d'être avant tout au service des entreprises en leur apportant des outils à forte valeur ajoutée sur les thèmes de l'environnement, du marketing, des ressources humaines et de la finance. Ceux-ci leurs permettront de se situer plus efficacement sur le marché de l'impression.

**Missions** : Défendre/Représenter/Coordonner/Informer

Défendre : le syndicat défend les intérêts de ses adhérents. Quelle que soit la nature des difficultés rencontrées, le SNESSI accompagne et soutient les démarches engagées par ses membres.

Représenter : le syndicat représente les acteurs du monde de l'impression et de la gestion du document auprès des pouvoirs publics - gouvernement, parlementaires, administrations, Union Européenne - mais également auprès des leaders d'opinion, de la presse, du public ou encore des organisations professionnelles.

Coordonner : le syndicat coordonne les travaux réalisés dans le cadre du comité stratégique et des différentes commissions. Ce fonctionnement permet de faire avancer les dossiers relevant de l'intérêt général de la profession et contribue à la pérennisation et au développement de l'activité du secteur.

Informer : le SNESSI informe ses membres des orientations choisies, des études et des statistiques menées ou rassemblées. Il apporte des outils concrets pour accompagner les entreprises adhérentes dans leur organisation en les aidant à se positionner sur le marché. Il informe également le public de l'évolution du secteur.



## Chiffres clés

### Le SNESSI en 2009

**Nombre de sociétés adhérentes** : 16

**C.A. global des membres du SNESSI en 2008** : 6.5 milliards d'euros

**Liste des membres** : Brother, Canon, Conibi, Epson, Infotec, Kyocera Mita, Konica-Minolta, OCE, OKI, Rex Rotary, Ricoh, Riso, Samsung, Sharp, Toshiba, Xerox.

**Emplois directs au sein des sociétés adhérentes** : **17 000** (20 000 en incluant les sites de R&D et de production des sociétés adhérentes)<sup>1</sup>

**Emplois indirects (grossistes et revendeurs)** : environ 10 000<sup>1</sup>

**Origine des adhérents** : la quasi-totalité des entreprises adhérentes du SNESSI sont des sociétés à capitaux étrangers qui ont fait le choix du territoire français pour développer leurs activités, au niveau de la commercialisation des produits mais aussi pour certains de la production et de la R&D.

**Historique** : créé en 1934, le syndicat a usé de différents patronymes au fil du temps : SNIMB (Syndicat National d'Importateurs de Machines de Bureau), puis SNIMABI (Syndicat National des Industries de Matériels Bureautiques et Informatiques). Ces changements de noms ont accompagné les différentes évolutions des secteurs de l'impression et de la copie. Ainsi, le SNIMABI était plutôt axé sur les métiers de la reprographie et des matériels bureautiques. La convergence des marchés de la copie et de l'impression qui s'est produite en ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, fusionnant ces deux marchés en un seul avec l'arrivée de la communication en réseau, nécessitait une adaptation essentielle du SNIMABI. Fort de ce constat, le SNIMABI est devenu en mai 2003 le SNESSI (Syndicat National des Entreprises de Systèmes et de Solutions d'Impression), actuel patronyme du syndicat qui regroupe et fédère les acteurs du marché de l'impression et de la gestion du document.

#### **Pour contacter le SNESSI :**

**Président** : M. Bernard Decugis

**Trésorier** : M. Jacques Le Gall

**Conseil en communication/Relations presse** : Sandrine Charpentier

**Adresse** : BP 70121 – 95304 Cergy-Pontoise cedex

**Tel** 09 75 28 54 00 / **Fax** 01 34 48 77 86

**Site web** : [www.snessi.com](http://www.snessi.com)

<sup>1</sup> Etude SNESSI juin 2009





## « Initiative Développement Durable 2009 »

### Chapitre 2 : thèmes et enjeux



Une deuxième édition centrée sur le document dans une économie de développement durable

Investisseurs, ONG, analystes, ces arbitres au regard nouveau bousculent les habitudes des entreprises. Leurs attentes : inciter ces dernières à se conformer à de nouvelles normes sociales et environnementales. Aujourd'hui et demain encore davantage, les actionnaires, les agences de notation et les institutions publiques exerceront leur pression sur les entreprises pour qu'elles intègrent la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) comme un facteur économique propre à leur activité.

#### Impression durable : nouveaux critères de performance économique

Pour situer la profession « Impression » dans cette perspective de « l'économie du développement durable », le SNESSI (Syndicat National des Entreprises de Systèmes et Solutions d'Impression) organise le 18 juin prochain à Paris, dans le cadre du SEMD, Salon de l'Environnement et des Métiers Durables, la 2<sup>nd</sup>e édition de son événement *Initiative Développement Durable*.

Sur un après-midi, des experts du développement durable, des représentants d'organismes publics, des économistes, des responsables d'associations et des porte-parole de grandes entreprises se succèdent, échangent et débattent autour des grands thèmes d'*Initiative Développement Durable*.

Cet événement neutre en CO<sup>2</sup>, réunit un public d'acteurs du progrès durable de demain : décideurs, journalistes, analystes, élus, responsables d'ONG, représentants d'organismes publics et privés.

Les groupes industriels qui composent le SNESSI ont, de longue date, entamé une démarche vers une responsabilisation sociale et environnementale afin d'anticiper l'avenir.

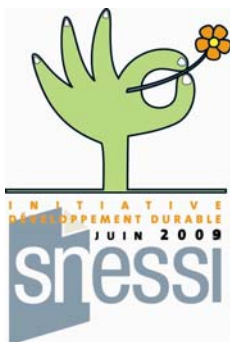
Lors de sa première journée *Initiative Développement Durable* qui a accueilli 250 participants, le SNESSI a témoigné au travers d'expériences et de faits concrets, de sa prise en compte de cet enjeu à tous les stades de ses activités afin de réduire ses émissions de CO<sup>2</sup> et ses impacts sur la planète.





Dossier de presse





## Une réflexion sur l'éco-économie de demain

A l'appui de conférences et de tables rondes animées par des intervenants experts en économie et en RSE, c'est toute la profession qui s'interroge sur *comment réinventer le progrès en transformant les contraintes, souvent d'ordre légales, en opportunités pour générer de nouvelles activités économiques.*

Seront abordés les thèmes de « **L'innovation, facteur de Progrès** », « **Les bonnes pratiques pour les bonnes utilisations** », et enfin « **L'économie du Document** ». L'occasion de s'interroger sur l'économie du développement durable ou comment transformer une contrainte en opportunité de business.

*« Bon nombre d'industries, dans des domaines très divers, ont su mener une réflexion poussée pour développer de nouvelles activités au travers du 'green business' telles que l'industrie cosmétique, l'automobile, le bâtiment ou même l'informatique. S'orienter vers le développement durable, c'est intégrer cette démarche dans une stratégie économique pour consommer moins et déterminer des nouveaux modèles commerciaux qui nous permettront demain, comme la Silicon Valley a muté en Green Valley, d'envisager des activités commerciales nouvelles, en harmonie avec les enjeux planétaires du développement durable. A l'occasion d'Initiative Développement Durable 2<sup>de</sup> Edition, nous voulons sensibiliser les acteurs économiques et sociaux d'aujourd'hui à la nécessité d'envisager le développement durable comme un facteur clé de l'économie de demain »* explique Bernard Decugis, Président du SNESSI.

Il ajoute : *« les industriels du secteur de l'impression ont une volonté forte de réduction de l'impact environnemental au travers d'actions de prévention de la pollution, d'économie d'énergie et de conservation des ressources, tout en intégrant une rentabilité satisfaisante. Ceci dans une politique plus générale de responsabilité sociale des entreprises qui s'intéresse au management du développement social. Ce dernier constitue un élément crucial de création de valeur pour leur groupe qui se décline en 3 étapes : une première étape dite « passive » qui concerne les entreprises qui font en sorte d'être conformes à la loi, une seconde étape dite « proactive » avec des entreprises citoyennes globales qui se sont fixées des objectifs ambitieux en termes de réduction de l'impact environnemental en intégrant une implication forte des collaborateurs et une troisième étape dite « responsable » qui consiste pour l'entreprise à réaliser simultanément des objectifs de conservation de l'environnement et des profits avec une remise à plat de ses processus pour intégrer la préoccupation environnementale et la conservation des ressources dans tous les programmes qualité de son organisation. Cette étape prévoit enfin d'intégrer les objectifs environnementaux et sociaux au niveau du top management et de mettre en place un bilan et une comptabilité environnementale pour mesurer le rapport impact/profit ».*



## Dossier de presse



### Déroulé de la journée

En perspective des deux-tables rondes qui ponctueront l'après-midi, Joël de Rosnay, Grand parrain d'Initiative Développement Durable et Yannick Roudaut, journalistes économiques, livreront leurs impressions sur le document et sur l'évolution du capitalisme vers une économie qui intègre complètement le développement durable dans ses critères de performance.

Les interventions, débats et tables-rondes seront orchestrées par Sébastien Couason, journaliste radio, expert du green business.

### Programme

- 14 h 00 :** Accueil
- 14h30 :** Ouverture de la journée - Discours inaugural par Bernard Decugis, Président du SNESSI - Projection de la vidéo « best-of Initiative Développement Durable 1<sup>ère</sup> édition ».
- 15h00 :** Ouverture de la 1<sup>ère</sup> table ronde sur le thème de "l'innovation et les bonnes pratiques : facteurs de progrès" avec la participation d'un porte-parole de l'ADEME, de l'ONF, de KPMG, d'Arjowinggins, d'intervenants du SNESSI et d'experts R&D et développement durable.
- 16 h00 :** Séance de questions / réponses avec les invités.
- 16h30 :** Pause
- 17h00 :** Intervention du journaliste économique Yannick Roudaut sur le thème « Vers un capitalisme soutenable ? ».
- 17h50 :** Ouverture de la 2<sup>ème</sup> table ronde sur le thème de "l'impression : vers un 'business model' durable" avec la participation des intervenants du SNESSI, d'un porte-parole d'Xplor France, de l'association DFCG, et d'Arjowinggins.
- 18h50 :** Séance de questions réponses avec les invités.
- 19h15 :** Discours du Grand Parrain, Joël de Rosnay, Docteur ès Sciences, Président exécutif de Biotics International et Conseiller du Président de la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette sur le thème : « "L'avenir du papier et de l'impression face à la civilisation du numérique" ».
- 19h40 :** Remise des « Prix SNESSI – Initiative Développement Durable » (Or, Argent, Bronze) et cocktail dinatoire.





## Focus sur les intervenants

### Joël de Rosnay

Docteur ès sciences. Ecrivain scientifique. Futurologue. Joël de Rosnay a été chercheur au Massachusetts Institute of Technology.

Ancien directeur des applications de la Recherche de l'Institut Pasteur. Ancien directeur de la stratégie de la Cité des sciences et de l'industrie.

Il est Président exécutif de Biotics International et conseiller du Président de la Cité des sciences et de l'Industrie.

Il s'intéresse particulièrement aux technologies avancées et aux applications de la théorie des systèmes.

Auteur, entre autres, de : « Le Macroscopie » (1975, Prix de l'Académie des Sciences Morales et Politiques), « le Cerveau Planétaire », 1986. Et de plusieurs ouvrages scientifiques destinés à un large public, dont « Les origines de la vie » (1965), « Branchez-vous » (1985), « L'aventure du vivant » (1988), « Les rendez-vous du futur » (1991), « L'homme symbiotique - Regards sur le troisième millénaire », 1995. « La plus belle histoire du monde » en collaboration avec Hubert Reeves, Yves Coppens, Dominique Simonnet (2001). « Une vie en plus. La longévité pour quoi faire ? », avec François de Closets, Jean-Louis Servan-Schreiber et Dominique Simonnet (2005). « La révolte du pro-nétariat - Des masses média aux média des masses » (2006). Enfin, « 2020. Les scénarios du futur. Comprendre le monde qui vient » (2007). Joël de Rosnay est lauréat du Prix de l'Information Scientifique 1990 de l'Académie des Sciences.

### Yannick Roudaut

Expert des marchés financiers et des problématiques liées aux mutations économiques et sociétales au sein de l'Association Progrès du Management (APM), journaliste économique indépendant, Yannick Roudaut est le fondateur de l'Institut Financier, une organisation qui propose des cycles de conférences et d'accompagnement des entreprises en pédagogie économique. Il a récemment publié « La cohérence de l'entreprise à l'épreuve des ONG » (L'Expansion Management Review - Dec 2008) et « L'Alter Entreprise » (Editions Dunod - avril 2008) plus que jamais au cœur de l'actualité 2009.



## Dossier de presse

### **Jean-Daniel Tordjman – Ambassadeur aux pôles de compétitivité**

**Ancien élève de l'ENA (promotion 1980), Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de Harvard Business School (Advanced Management Program), licencié en Droit**, Jean-Daniel TORDJMAN a été nommé Ambassadeur aux Pôles de Compétitivité par Christine Lagarde, Ministre de l'Economie et de l'Emploi et par Bernard Kouchner, Ministre des Affaires Etrangères en mai 2008. Il est également Président-Fondateur du Club des Ambassadeurs depuis 1993 (cercle privé regroupant 80 ambassadeurs étrangers à Paris), Vice-Président du Conseil Consultatif International du Groupe La Poste et Vice-Président de l'Electronic Business Group (association regroupant 350 entreprises de nouvelles technologies). Ancien Inspecteur Général des Finances il a également occupé les fonctions suivantes :

- Vice-Président Exécutif de Trader.com de 1999 à 2001;
- Coordonnateur Ferroviaire Chine nommé par le Premier ministre ;
- Vice-Président du Cercle Jefferson ;
- Ancien Ambassadeur aux Investissements Internationaux de 1992 à 1998 (création d'une nouvelle fonction gouvernementale pour développer les implantations industrielles des entreprises internationales en France) ;
- Ancien Ministre Plénipotentiaire, chef des Services de l'Expansion Economique aux Etats-Unis près de l'Ambassade de France à Washington 1985 à 1992.

### **Sébastien Couasnon - BFM**

Pour assurer le succès de l'événement, le SNESSI s'est entouré d'un expert de l'économie et du développement durable, Sébastien Couasnon. Journaliste économique, spécialiste du Green Business, il est animateur radio depuis plusieurs années. Dans le cadre de ses missions, il assure l'ouverture de sujets liés aux marchés financiers, au pétrole et au développement durable. Parmi les faits marquants de son parcours : la couverture du Grenelle de l'environnement (dès l'automne 2007) et de la crise financière (déplacement de 8 jours à Wall Street au lendemain de la chute de Lehman Brothers).

### **François Moisan - ADEME**

François MOISAN est Directeur exécutif de la stratégie et de la recherche, directeur scientifique de l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie depuis 2004. Il a été Directeur de la Stratégie et de la Communication de l'ADEME (1998-2004) et Directeur de la prospective, programmation, évaluation de l'ADEME (1992-1998). Il est Président du comité efficacité énergétique du Conseil Mondial de l'Energie depuis 1998 et a été Président de l'European Council for an Energy Efficient Economy, association européenne d'efficacité énergétique de 2001 à 2005 et du groupe « efficacité énergétique » de l'Agence Internationale de l'Energie de 2002 à 2005. Il est membre du Comité Consultatif Conjoint Franco-Japonais pour la Science et la Technologie. Ingénieur SUPELEC (1972) et Docteur en Sciences Economiques de



l'Université de Grenoble (1983), François Moisan est chevalier dans l'ordre national du mérite

## Dossier de presse

### **Michel Hermeline – ONF**

Michel Hermeline est ingénieur en chef du Génie Rural, des Eaux et des Forêts. Il a occupé différents postes au sein du ministère chargé de l'agriculture et à l'Office National des Forêts, avec comme fil conducteur la gestion durable des forêts et la valorisation du bois, matériau et source d'énergie renouvelables. Il a participé à la rédaction de plusieurs ouvrages sur la forêt, dont "L'Europe et la forêt" pour le compte du Parlement européen, "La forêt, anthologie poétique" publié aux Éditions du Chêne et "Fontainebleau - Lettres de la forêt, abécédaire photographique" publié aux Éditions Textuel.

### **Jean-Claude DE VERA – Association DFCG**

Jean-Claude DE VERA est diplômé d'une Maîtrise de Sciences de Gestion Panthéon Sorbonne, d'un DESS d'Audit & Contrôle de Gestion de l'IAE Paris, d'un Mastère de Management et Ingénierie Logistique de l'ESSEC, et de l'Exécutive MBA CPA/HEC. Il est actuellement en charge des Centres de Services Partagés et de l'optimisation de la fonction Finance d'un groupe industriel international. Il est membre du bureau Ile de France de la DFCG dont il a animé le groupe de réflexion sur la « Mutualisation et l'Externalisation des fonctions de support » de 2005 à 2007 et est en charge des « Petits déjeuners de la DFCG » qui réunissent chaque mois des experts et des dirigeants Finance et Contrôle de Gestion sur les meilleures pratiques des entreprises. Il est membre de la Commission Carrières de l'Association HEC en charge des « Rencontres de Dirigeants ». Jean Claude DE VERA a assuré des responsabilités internationales d'Audit, de Directions Organisation et Systèmes d'Informations, et Finances et Administration puis de Directions de Centres de Profit dans les secteurs Informatique, Electronique, Packaging et Energie au sein de groupes industriels internationaux : BULL, INTEL CORP, CARNAUDMETALBOX et BP AMOCO. Il a été le Président fondateur de BIPORIS, une société de conseil opérationnel aux grandes entreprises centrée sur l'optimisation, la mutualisation (Centres de Services Partagés) et l'Externalisation des processus de support (Finance, Ressources Humaines, Systèmes d'Informations, Achats, Immobilier et Services Généraux...).

### **Jean-Louis de La Salle - Vice-président Xplor France**

Jean-Louis de La Salle est Vice-président d'Xplor France, l'association du document et également responsable du déploiement des solutions chez Lexmark en partenariat avec les éditeurs logiciels mondiaux, se spécialisant sur les grandes questions économiques, environnementales et opérationnelles de l'impression.

Il est reconnu comme spécialiste de la convergence technologique papier - numérique, l'automatisation des tâches bureautiques, la productivité du bureau et la traçabilité documentaire. Jean-Louis de La Salle est né à Londres, diplômé de





l'Université Dauphine et présente régulièrement lors de conférences en Français, Anglais et Allemand.

**Dossier de presse**





## Dossier de presse

### **Philippe Arnaud – KPMG**

Philippe Arnaud est associé, responsable du département Environnement & Développement Durable de KPMG en France. A ce titre, il assure la responsabilité de toutes les missions réalisées par le Département dont les missions d'attestation d'indicateurs publiés dans les rapports de groupe tels que Total, Carrefour, Vinci, Vivendi, etc., les missions de DUE diligences environnementales, d'attestation d'émissions de gaz à effet de serre, ainsi que de conseil en matière environnementale auprès de grands groupes. Il est également l'associé responsable du commissariat aux comptes de groupes tels qu'Aéroports de Paris, Veolia (branche Propreté).

Philippe Arnaud est aussi co-auteur de l'étude annuelle relative aux bonnes pratiques pour améliorer votre rapport développement durable depuis 2003, Co-auteur de la rubrique communication financière dans le magazine Environnement & Technique depuis 2004, Enseignant à l'Institut d'Études Politiques Paris et Membre de la Commission «Développement Durable» de l'OEC. Il est diplômé de l'Institut d'Études Politiques Paris, d'un DEA de Fiscalité et de Finances Publiques, Expert comptable, Commissaire aux comptes.





## « Initiative Développement Durable 2009 »

### Chapitre III : document et économie du développement durable



#### Le rôle des industriels de l'impression dans le développement durable ?

Les industriels de l'impression, dont les maisons mères sont en partie originaires du Japon, ont très rapidement anticipé la problématique environnementale. Ce, peut-être parce que le Japon, qui est composé d'un ensemble de petites îles, a pris rapidement conscience de la limite de leur environnement et des enjeux liés à une démarche de développement durable. De ce fait, les industriels de l'impression proposent depuis de longues années déjà des produits éco-conçus, qui intègrent la dimension environnementale de la conception des produits en prenant en compte l'ensemble des impacts environnementaux de toutes les étapes du cycle de vie d'un produit (extraction de matières premières, production, distribution, utilisation puis traitement en fin de vie). Ce souci environnemental se retrouve chez l'ensemble des constructeurs au niveau de la conception des produits étudiée pour réduire au maximum les nuisances, au niveau de leur production (usines zéro déchet, certifiées ISO 14001), de leur commercialisation en prenant en compte la récupération et la réutilisation des produits en fin de vie, tant pour les machines que pour les consommables. Le niveau d'émission de CO<sub>2</sub> pour l'ensemble des industriels de l'impression a été réduit de 30% en 10 ans<sup>2</sup>. A ce titre, l'industrie de l'impression est en avance sur d'autres industries, à niveau comparable.

Aujourd'hui, l'industrie émet 2 à 4 tonnes de CO<sub>2</sub> par employé soit 40 000 à 80 000 tonnes au total. L'objectif que les acteurs du marché de l'impression se sont fixés, malgré l'augmentation significative de la production de systèmes d'impression, est de réduire de 10 % leurs émissions d'ici 2010. Cet objectif va au-delà des exigences fixées par le protocole de Kyoto.

---

<sup>2</sup> Moyenne industriels de l'impression





## Dossier de presse

Parallèlement, les produits mis aujourd'hui sur le marché affichent des réductions significatives au niveau de leur consommation électrique, de leur encombrement et une suppression de matières dangereuses (Chrome, Plomb, mercure, Cadmium...) et offrent des performances et des innovations de nature à réduire encore l'empreinte (fonction recto-verso à même vitesse d'impression, papier recyclé, 2 ou 4 pages par feuille imprimée, scan to e-mail, scan to file...).

A ceci s'ajoutent des produits périphériques qui permettent d'analyser les trafics et les impressions sur un ensemble de machines en parc chez le client, d'imprimer à la demande, de sécuriser les impressions, ainsi que des logiciels et des services permettant d'utiliser au mieux ces nouvelles fonctionnalités.



### Le rôle des utilisateurs dans une gestion du document plus durable ?

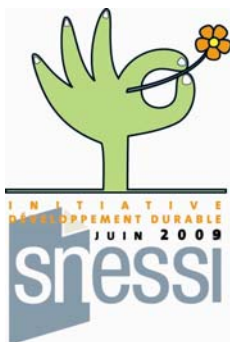
Force est de constater aujourd'hui que la bonne mise en œuvre des fonctionnalités et outils proposés en standard sur leurs machines par les industriels de l'impression demeurent relativement restreinte pour les raisons suivantes :

- l'enjeu et le gain potentiel n'est pas bien appréhendé par les directions générales. La sensibilisation à l'environnement n'est pas suffisante à cet échelon de l'entreprise.
- le constat qu'il n'existe pas au sein de l'entreprise, ou très rarement, de fonction rattachée spécifiquement à la gestion du document, cette responsabilité étant généralement répartie entre plusieurs directions : DSI pour les données et Achats pour la gestion des parcs d'imprimantes et de systèmes d'impression connectés.
- La complexité du problème dès lors que l'on veut repenser les process en termes de dématérialisation ce qui constitue l'aboutissement de la démarche proposée par les industriels de l'impression.

Aujourd'hui, les entreprises et les utilisateurs ont un rôle fort à jouer pour réduire rapidement l'impact environnemental sur leurs impressions en appliquant une démarche de premier niveau dans leur approche du document avec la mise en place de bonnes pratiques. Car bien utiliser le matériel peut s'avérer une source d'économie considérable.

Entre une impression recto, couleur, 1 page par feuille, l'utilisation de papier ordinaire et une impression recto/verso, N&B, 2 ou 4 pages par feuille et l'utilisation de papier recyclé, il peut y avoir un facteur de 10 de réduction de l'impact environnemental d'un ensemble de documents imprimés.





## Dossier de presse

Au Japon par exemple, depuis plus de 15 ans, les supports généralement communiqués lors de réunions (y compris au plus haut niveau de l'encadrement) sont recto/verso, N&B, 2 ou 4 pages par feuille et imprimés sur papier recyclé. Des guides internes sont d'ailleurs proposés sur les bonnes pratiques autour de l'impression.



### Réinventer le traitement du document dans l'entreprise ?

Les bonnes pratiques sont une première étape dans une évolution vers un traitement durable du document. Mais d'autres approches permettront de mieux préserver l'environnement tout en optimisant les coûts d'impression et en gagnant en efficacité au quotidien dans la gestion des documents.

La seconde étape réside dans une approche « conseil » proposée par l'ensemble des constructeurs. Celle-ci est destinée à auditer l'existant en termes de produits, flux, consommation, volumes et à proposer des recommandations d'optimisation du TCO (Total Cost of Ownership ou Coût Total d'Impression) et du TCO-Green.

Ceux-ci sont mesurés généralement par une réduction sensible (30 à 50%) du nombre de matériels par mutualisation, regroupement, partage mais aussi par une utilisation suivie des bonnes pratiques incluant la configuration appropriée des matériels (recto-verso implicite, suppression des feuillets, scan to e-mail...) et enfin la mise en place d'outils de mesure et d'alerte.

L'approche « conseil » permet également de proposer divers niveaux d'engagements et d'accompagnements.

Pour aller encore plus loin dans une approche de gestion durable du document, les industriels de l'impression proposent depuis un certain temps une approche Management Print Services, le MPS. La mise en place d'un tel projet peut aller jusqu'à l'externalisation complète de l'opération avec un engagement de résultats et des reportings réguliers sur toute la durée du projet. On parle alors de MPS – Gestion externalisée d'un parc impression/copie.





## Au-delà du document en entrée/sortie de matériel, comment gérer les flux de documents ?

Si l'on veut aller plus loin dans une gestion plus durable du document, on est amené à s'intéresser au cycle de vie du document dans l'entreprise et à rechercher des optimisations aux différentes étapes de son cycle de vie : création, capture, transmission, mise-à-jour, stockage, consultation, traitement, impression, archivage.

Pendant longtemps, le document a été essentiellement axé sur l'output, c'est-à-dire l'impression ou la copie. Une grande avancée du 'multifonction' a été de mettre la capacité de capture d'un document – par scan - au niveau de simplicité de la copie (touche verte du multifonctions) : on utilise désormais de façon quasi-générale des fonctions de 'scan-to-e-mail' ou de 'scan-to-file' qui, associées aux systèmes de messagerie, se substituent et éliminent le 'courrier interne papier' en entreprise. On a ainsi abordé de façon intuitive la phase 'input' du cycle du document.

Bien sûr la numérisation de documents existait déjà, mais elle était essentiellement, et l'est toujours, le résultat d'une approche très spécifique de type projet sur des process bien identifiés.

Enfin après l'output et l'input, on est tout naturellement arrivé à s'intéresser au 'thruput' c'est-à-dire à ce qu'il advient du document dans son traitement.

On peut, en résumé, tout d'abord analyser les flux de documents et adapter les matériels et la gestion de ces flux en conséquence : on a quitté la pure gestion du parc pour commencer à s'intéresser aux documents en termes de flux qui transitent en entrée ou en sortie par ce parc.

On parle alors de DFM- *Document Flow Management* - et de DPO - *Document Process Outsourcing* - si cette gestion des flux est externalisée.

On peut enfin s'intéresser à ce qui est dans le document pour non pas le traiter mais mieux le préparer à un traitement ultérieur ou l'acheminer directement vers le process de traitement adéquat : on parle alors de GED (Gestion Electronique de Documents) et de BPO-Business - Process Outsourcing si externalisée - voire enfin de 'Dématérialisation' si le process est repensé de façon à supprimer l'existence même du document.

Ici encore plus que ci-dessus la formalisation dans le cadre d'une approche projet est de rigueur et ne saurait être conduite sans la participation étroite de l'informatique interne.

Exemple :

- numérisation du courrier en entrée ;
- facturation électronique ;
- commandes électroniques.

Cet ensemble de techniques constitue aujourd'hui l'exception qui progressivement deviendra la règle demain : mais ici à nouveau un certain nombre de facteurs freinent à sa généralisation rapide.





## Et après-demain, quel rôle pour le papier ?

Après-demain la question se pose de s'interroger sur la disparition du papier et revisiter le mythe fameux du « zéro-papier » : n'est-il pas paradoxale ou « schizophrène », de voir une industrie qui d'une certaine façon repose sur l'utilisation du papier, s'acharner à trouver les voies et moyens visant à la disparition de ce dernier et par là de la sienne propre ?

A ceci plusieurs réponses et considérations :

-la part grandissante (exponentiellement) du virtuel (e-information) ne se fait pas au détriment du réel (info-papier) : en témoigne le volume de papier (210-220 Mdp/an en France) qui continue de croître régulièrement (3-4%/an) ;

-les caractéristiques du papier (la trace écrite, l'annotation griffonnée dans la foulée, le pense-bête pratique sur un bout de papier, l'archive, l'article ou la partie d'un dossier,.....) qui ont fait son succès et son caractère incontournable, demeurent et lui conserve une certaine 'incontournabilité' en dépit des tentatives pour 'imiter' le papier (livre e-book, e-paper, etc..) ;

-lié au précédent, l'habitude atavique de lire sur papier difficile à combattre qui amène beaucoup à imprimer pour lire et souvent jeter immédiatement car non intéressés, mais aussi à imprimer pour conserver, archiver, classer ;

-enfin peut-être convient-il plutôt d'imaginer un 'nouveau rôle' pour le papier, comme vecteur pour passer du monde réel au monde virtuel et vis-versa ?



## Le green et la crise : 2 opportunités à conjuguer ?

On constatera que les 5 grandes étapes de gestion du document (bonnes pratiques, approche consulting, MPS, gestion des flux de documents, GED) peuvent s'interpénétrer en pratique, et que l'évolution se fait au fil du temps et des résultats constatés vers la phase suivante.



## Dossier de presse

Force est de constater enfin que les techniques susceptibles de donner le plus de résultats sont encore l'exception : en même temps on constatera que, compte tenu de la situation quelque peu anarchique que l'on rencontre le plus fréquemment en entreprise en matière de traitement du document - résultat d'un passé peu soucieux des coûts et impacts environnementaux - il ya énormément à gagner en se contentant déjà de mettre en place des actions extrêmement simples et c'est un message clé à retenir :

La crise met le focus sur les coûts, et amène à se reposer le problème du document en particulier. Profitons-en pour le gérer en traitant en même temps l'environnement car ce n'est pas plus cher.

Ceci rejoint le discours politique « la relance sera verte ou ne sera pas », « le 'green' & la crise : 2 opportunités à conjuguer ».

Rappelons enfin en conclusion les 5 obstacles principaux et les 5 facteurs clés de succès conditionnant cette démarche dans son ensemble :

### **-5 obstacles :**

- la méconnaissance du potentiel de gain financier et environnemental de la part des dirigeants pas encore suffisamment sensibilisés à ce double aspect.
- le manque de responsabilité unique clairement désignée dans l'entreprise pour l'ensemble du document.
- le manque de compétences spécialisées
- le manque de culture du document et l'ignorance des bonnes pratiques,
- la complexité du problème quand on veut vraiment traiter le document en repensant au besoin les process vitaux de l'entreprise, mais on a vu également qu'avant d'en arriver là des gains substantiels peuvent être recueillis.

### **5 facteurs clés de succès :**

- une vision du TOP Management clairement exprimée relativement à un double objectif de gain financier et environnemental
- l'identification d'un chef de projet et d'une responsabilité unique,
- une méthodologie rigoureuse d'analyse, d'évaluation et de proposition,
- une adhésion de tous les acteurs, par une sensibilisation, une formation et un accompagnement adéquats,
- un suivi et une mesure permanente des progrès proportionnels aux objectifs.

En conclusion, le succès d'une démarche durable de gestion du document doit respecter la chronologie de ces cinq grandes étapes, impliquant une réelle impulsion de la direction accompagnée d'une motivation de chacun.





## Dossier de presse

### PARTENAIRES



### Adhérents SNESSI

